



## FICHE TECHNIQUE

### Séjour « À la découverte du Sud » Collégiens Du 6 au 10 Avril 2026

Une réunion d'information pour les parents et les jeunes est prévue le vendredi 3 avril 2026 à 18h à la Coupole à la MJC de Chamonix. La participation est obligatoire pour participer au séjour.

**Départ :** Lundi 6 avril, RDV à 8h à la Gare des Glaciers  
1207 route des Pèlerins 74400 Chamonix Mont-Blanc

**Retour :** Vendredi 10 avril vers 18h à la Gare des Glaciers

**Attention départ le lundi de Pâques**

**Transport :** en minibus – 9 places

**Lieu d'hébergement :** Camping Clos Ste Thérèse / Route de Bandol 83270 St Cyr/Mer

**Effectif total :** 12 jeunes - encadrés par Simon LAMURE (responsable jeunesse) et Tiphaine VAREILLE MESPLES (animatrice enfance et jeunesse)

**Activités :** Mucem, jeux d'orientation, grands jeux, découverte culturelle

#### Hébergement sous tentes

Le matériel collectif de camping (tentes, réchauds, vaisselle...) est prévu par l'organisation.

Chaque participant doit apporter son **équipement individuel dans un sac (merci de ne pas apporter de valise) : Le séjour se fera sous tente, durant ce printemps, les températures seront possiblement fraîches. Merci d'être vigilant et d'apporter le nécessaire contre le froid et contre le soleil (chapeau/casquette, crème solaire et hydratante, lunettes de soleil).**

- 1 sac à dos pour la journée (gourde, crème solaire, lunettes de soleil, chapeau ou casquette)
- Tongs (pour les sanitaires entre autres) + baskets et/ou **chaussures de rando**
- Des vêtements adaptés à la randonnée pour deux jours
- Nécessaire de toilette + serviette de toilette + serviette de plage (de préférence facile à sécher)
- Vêtements de pluie et vêtements chauds, vêtements d'été
- Vêtements de rechange (dont sous-vêtements + chaussettes) **pour 5 jours**
- **Un Duvet chaud + tapis de sol de qualité ou matelas**
- Lampe de poche
- Sac à linge sale
- Maillot de bain
- Des jeux si vous voulez (du moment qu'ils sont peu encombrants)
- 1 coussin (pour la tête pour dormir)

▲ Si un traitement médical est suivi... l'ordonnance de prescription et le traitement doivent être laissés à l'encadrant du séjour avant le départ + une lettre des parents autorisant la MJC à administrer les médicaments.

ATTENTION !!! Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

▲ **TEST D'AISSANCE AQUATIQUE OBLIGATOIRE** à faire passer à votre enfant pour l'inscription sur ce séjour. Si le test a été transmis l'été dernier, veuillez en faire la vérification auprès du secrétariat de la MJC. **Sinon, vous devez appeler le centre sportif Richard BOZON à Chamonix afin de prendre rendez-vous auprès des maîtres-nageurs**, le jour du test l'enfant doit-être muni de sa carte d'identité. On vous remettra à la fin du test un document signé à rendre **avant le départ du séjour**. Sans ce document, votre enfant ne pourra pas partir en séjour.

**Argent et objets précieux (ex : tablettes et ou téléphone) sont sous la responsabilité des jeunes. Un mail vous sera envoyé pour vous informer de l'arrivée des jeunes sur leur lieu d'hébergement, le premier jour.**